

Dispositif Local d'Accompagnement
NORD ACTIF

Demande d'accompagnement de l'association
COMPAGNIE PASCALE MEURISSE



**SEPT
LIEUX**
—
CONSEIL
—

Proposition d'accompagnement

Le 5 septembre 2014

Le Dispositif Local d'Accompagnement, porté par NORD ACTIF, a consulté notre cabinet 7 Lieux Conseil pour répondre à la demande d'accompagnement formulée par la Compagnie Pascale Meurisse située à Valenciennes. Après étude du cahier des charges, nous avons élaboré la proposition d'intervention développée ci-après.

I - RAPPEL DU CONTEXTE

Bref historique

La compagnie Pascale Meurisse a été créée en 2002 à l'initiative de Madame Meurisse. Diplômée d'une licence Arts et Spectacles et passionnée par la mise en scène et l'apprentissage du théâtre, Pascale Meurisse s'est lancée dans la création d'une association destinée à promouvoir la culture du théâtre sur son territoire, le valenciennois.

D'abord soutenu par la ville d'Anzin et notamment par l'Adjoint à la Culture de l'époque, le projet trouve un écho favorable auprès du responsable du théâtre d'Anzin qui propose à Madame Meurisse d'être résidente du théâtre. Elle crée ainsi sa Compagnie.

La compagnie est par la suite accueillie par la ville d'Aulnoy. Ce partenariat prend fin en juin 2014, suite à quoi la directrice retrouve rapidement un nouveau lieu d'accueil sur la commune de Marly. Le partenariat débutera en septembre 2014.

Si Madame Meurisse a débuté avec quelques élèves « recrutés » auprès de son cercle familial et amical, **la Compagnie accueille aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents.**

Objet de l'association

L'association a pour objet :

- Développer et favoriser la pratique des activités artistiques (théâtre, expression corporelle, chant, danse, scénographie, musique), à destination des enfants et des adultes,
- Créer et représenter des pièces de théâtre ainsi que des comédies musicales,
- Organiser des manifestations dans le cadre de ses activités.

Activité

Les cours et ateliers

La compagnie propose des ateliers du lundi au vendredi pour tous les publics (enfant, jeunes et adultes et publics handicapés). Ces cours et ateliers se déroulent dans des locaux mis à disposition par la ville de Marly : Atelier Yoga du rire, Jeux scéniques, Création théâtrale et mise en scène de *spectacle*, Expression corporelle, Expression théâtrale, Atelier Spectacle, Ligue d'Improvisation, Art dramatique, Jeux scéniques.

La création de spectacles

La compagnie organise régulièrement des spectacles joués par les élèves. En 2013, une dizaine de spectacles ont été présentés sur les communes de Prouville, Aulnoye, et la Sentinelle. **Chaque spectacle attire entre 600 à 1200 personnes.** Chaque année, la compagnie travaille sur la création de 3 nouvelles représentations théâtrales comme « le Diner de cons », « Ils s'aiment », « Les malheurs de Sophie »...

Fonctionnement et organisation

Le bureau est composé de 3 personnes actives et fortement impliquées dans le projet associatif :

- Un Président : Monsieur Pierre MEURISSE
- Une secrétaire : Madame Christelle MATHOREL
- Une Trésorière : Madame Valérie MERESSE

La compagnie s'appuie sur forte implication des professeurs bénévoles. En trois années, la compagnie est passée de 8 professeurs à 14.

Madame Pascale Meurisse est la seule salariée de l'association. Elle est employée en CDI à 70 % de temps.

Moyens et ressources

La Compagnie dispose de moyens bureautiques ainsi que de quelques équipements scéniques.

Aspects économiques et financiers

La compagnie génère un chiffre d'affaire qui se situe entre 31 à 35 000 € par an. Elle est totalement autofinancée par les produits de son activité, soit :

- Les cotisations qui génèrent environ 65 à 75 % du CA
- La billetterie 8 à 10 % du CA
- Les diverses prestations 8 à 10,5 % du CA
- Les produits annexes (dont sponsors) de 4 à 10 % du CA.

Les dépenses de personnel (le poste de Pascale Meurisse) représentent environ 75 à 80 % des charges. Les autres charges sont composées pour l'essentiel des charges générales de fonctionnement 8 à 10 %, des frais de publicité et de mission réception dans une égale proportion.

Le budget est plus ou moins à l'équilibre (perte de 1 143 € en 2013 contre un bénéfice de 1395 € en 2012).

Il est important de noter que la baisse des produits d'exploitation en 2013 (-5 000€) est principalement due à une baisse de la billetterie liée à la capacité d'accueil des lieux de représentations (plus petites que le théâtre d'Anzin). Dans la même année, les sponsors ont également été plus limités (- 1600€).

En fin d'année 2013, les fonds propres de l'association sont estimés à 3 656 €. La Compagnie dispose à cette même date de près de 4 000 € de disponibilités.

Problématique et besoin d'accompagnement

Grâce à l'acharnement de sa responsable et initiatrice, Pascale Meurisse, la Compagnie prouve aujourd'hui la pertinence de son action au sein du territoire.

Elle a su en effet répondre à une véritable demande de la population et fidéliser son public : La Compagnie compte aujourd'hui 200 élèves. Elle est aussi en capacité de réunir un public important lors de ses représentations (de 600 jusqu'à 1200 personnes).

La Compagnie Meurisse n'aurait certes pas pu exister sans l'appui des communes (mise à disposition de moyens et notamment de locaux). Celle-ci développe toutefois un modèle économique intéressant qui a l'avantage de présenter un moindre coût par rapport au service développé au sein du territoire.

En effet, la Compagnie ne mobilise aujourd'hui aucune autre forme d'aide et subvention (outre l'apport de quelques sponsors). Ainsi, son modèle économique s'appuie essentiellement les ressources propres de ses activités (adhésions et billetterie) et surtout par la forte implication des professeurs bénévoles sans lesquels la Compagnie ne pourrait exister sous cette forme aujourd'hui (14 professeurs bénévoles fidèles contre 9 il y 'a trois ans).

L'implication et l'adhésion des bénévoles au projet de la Compagnie semblent donc être constitutives de son existence et de sa pérennité. Dans ce contexte, la directrice souhaite anticiper les risques d'essoufflement et de conflit des bénévoles par une démarche de clarification de son projet d'organisation interne.

Nous précisons enfin que cette demande de clarification est non seulement souhaitée par la directrice mais également par les professeurs.

Besoins identifiés :

Les besoins d'accompagnement ont été défini dans le cahier des charges comme tel :

- Clarifier les rôles et missions de la directrice
- Clarifier les rôles et missions des professeurs bénévoles
- Etablir des « fiches de poste » pour les bénévoles
- Etablir une fiche de poste pour la directrice
- Etablir une charte du bénévolat
- Clarifier les liens entre direction et bénévoles.

II - PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT

Notre perception du projet et du besoin d'accompagnement

La problématique et le besoin d'accompagnement tels qu'ils sont définis dans le cahier des charges nous semblent clairs. La Compagnie semble se trouver aujourd'hui dans une situation plutôt favorable et saine. Elle s'appuie sur des points forts que nous pouvons résumer de la façon suivante :

- Malgré le repositionnement de certaines municipalités, la Compagnie reste soutenue localement et son implantation est maintenant bien assise au sein du territoire.
- La Compagnie a su fidéliser un public important en proposant des activités et une offre culturelle pertinentes qui répondent à un véritable besoin de la population.
- La Compagnie semble avoir trouvé un modèle économique adapté à son projet qui s'appuie principalement sur une forte implication des professeurs bénévoles.

Enfin, la problématique, telle qu'elle est définie dans le cahier des charges, met bien évidence l'importance du mode d'organisation qui semble constitutif du projet associatif. Nous comprenons ainsi que les préoccupations et les besoins exprimés par Madame Pascale Meurisse visent avant tout à garantir l'association de tout risque de fragilisation de cet équilibre, essentiel à la viabilité de la Compagnie.

La démarche d'accompagnement

La démarche proposée, sera réalisée en présence de la Directrice, des membres du bureau et de l'ensemble des professeurs bénévoles concernés.

La réflexion sera animée dans un souci de dynamique collective et d'adhésion à la démarche de l'ensemble des personnes concernées. Selon les sujets et thématiques abordés, notre intervention pourra se dérouler sous la forme d'entretiens individuels et de réunions participatives.

Les objectifs et le contenu de la démarche

À partir de ce constat et des besoins exprimés, nous proposons d'organiser la mission d'accompagnement en 3 temps :

1 - Mettre à plat le projet d'organisation

Il s'agira de mettre à plat le projet d'organisation sur tous ses aspects :

Le schéma général d'organisation et rôle de chacun dans le projet d'organisation : l'instance de direction, les fonctions administratives et de gestion, les fonctions liées aux relations publiques et la promotion des activités, les fonctions de conception et de création artistique, les fonctions pédagogiques, les fonctions liées à l'accueil du public.

Étude du planning des activités et leur organisation dans le temps : Activités hebdomadaires, les temps forts de l'année, etc.

L'inventaire des tâches : Nous procéderons également à l'inventaire des tâches selon chaque fonction et l'estimation du temps imparti

L'inventaire des compétences : Enfin nous compléterons cette analyse par un inventaire des compétences et spécialités mobilisées ou potentielles.

2 - Analyser et formuler la problématique

A partir des éléments collectés, il s'agira d'identifier et de formuler clairement la problématique du modèle d'organisation actuel, en l'occurrence :

- Les risques de dysfonctionnement repérés
- Les insatisfactions des uns et des autres et les sources potentielles de conflit à éviter

3 - Redéfinir un nouveau projet d'organisation

Sur la base de ce constat, nous élaboreront, avec l'ensemble des participants le nouveau projet d'organisation. Il s'agira en l'occurrence de clarifier :

- L'organisation générale et l'organigramme
- Le rôle et la fonction de chacun
- Les modalités de mise œuvre de cette nouvelle organisation (gestion des plannings, outils de transmission des informations, etc.)
- Les conditions de sa réalisation (besoin de formation par exemple)

Organisation et rendu de la mission

Les réunions de travail

Nous prévoyons pour cette mission :

- Une réunion de travail préparatoire avec la Directrice et avec les membres actifs du bureau
- Une série de petits entretiens individuels ou semi collectifs avec les professeurs
- 2 à 3 réunion de travail collectives avec l'ensemble des participants

Rendu

- Rédaction d'un premier document de synthèse à l'issue de la phase d'analyse de situation (objectifs 1 et 2). Ce document reprendra l'ensemble des aspects étudiés (organisation actuelle et problématique et difficultés soulevées). Ce document comportera également une petite fiche synthétique des différentes fonctions occupées.
- Un document final, reprenant le nouveau projet d'organisation. Ce document sera présenté et validé par l'ensemble des participants sous la forme d'une charte du bénévolat par exemple.

Calendrier de l'intervention et disponibilité

La durée de la mission est estimée à 4 mois maximum.

Elle pourra démarrer courant septembre 2014 pour se terminer courant janvier 2015.

Nos consultants

L'ensemble de la démarche sera animé par **Luc ARNOLD**, Directeur de 7 Lieux et expert en gestion de projet (Voir référence similaires et présentation de 7 Lieux ci-après, CV en annexe).

Au besoin, nous pourrions faire appel à un consultant expert tel que **Bruno LATHULIERE** (Voir CV en annexe) ou autre, nous pensons en particulier aux spécificités liées au monde artistique et culturel (cadre économique, réglementation, institutions, etc.).

Coût de la prestation

Le temps de prestation est estimé à **3.5 jours**

Coût de la prestation

$$\begin{aligned} 830 \text{ €} \times 3.5 &= 2\,905 \text{ € Hors Taxes} + 581 \text{ € TVA} \\ &= \mathbf{3\,486 \text{ € Toutes Taxes Comprises}} \end{aligned}$$

III – QUELQUES RÉFÉRENCES SIMILAIRES

Agence de Développement Social de la Ville de LOMME

Objet de la mission : Redéfinition du projet de service (25 salariés)

Audit interne

- Perception des agents du rôle de l'agence et de ses objectifs.
- Caractéristiques des publics ciblés.
- Définition du projet d'organisation actuel.
- Mouvement du personnel, affectation du personnel et définition des postes.
- Inventaire des actions développées.
- Mesure d'impact et moyens de suivi et d'évaluation des actions.
- Moyens et ressources mis en œuvre.
- Analyse critique et propositions des agents.

Élaboration du nouveau projet de service

- Définitions des missions de l'Agence en cohérence avec les orientations de la politique de développement social et déclinaison des objectifs opérationnels.
- Organisation de son intervention sur le territoire communal.
- Principes et moyens d'accès du public aux différents services.
- Principes et modalités de mise en œuvre d'une dynamique participative ouverte aux habitants et aux acteurs de proximité.
- Définition du partenariat local et institutionnel et modalités de coopération.
- Structuration de l'Agence : organisation, ressources humaines, locaux, moyens, etc.
- Moyens et outils de pilotage, critères et outils d'évaluation à mettre en œuvre.

Fédération ADMR du Pas-de-Calais (Réalisé dans le cadre du programme EQUAL du FSE)

Objectif de la mission :

Aide à la mise en place du « projet de modernisation » de la Fédération ADMR du Pas-de-Calais en menant une étude-action auprès de 16 associations adhérentes : analyse comparative des principes d'organisation, analyse des pratiques et bilans de compétences de base auprès de 45 salariés permanents.

Syndicat Mixte des Ecogardes du Nord-Pas de Calais (Région NPDC) : Le Syndicat mixte (14 salariés) a initié le métier d'écogarde. Après de cette phase d'expérimentation, il s'agira de valider ce concept en vue d'une homologation du métier d'écogarde dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale.

Objectif de la mission :

- Définir le métier d'Ecogarde (analyse du cœur de métier) et des conditions d'exercice de la profession.
- Étudier les conditions d'homologation et de reconnaissance statutaire du métier d'Ecogarde.
- Réaliser un document de référence opérationnel permettant au SMGE de mener à bien sa démarche de qualification et de professionnalisation des Ecogardes.
- Finalisation du référentiel métiers.

QUI SOMMES-NOUS ?

7 LIEUX EST UN PRESTATAIRE DE SERVICE SPÉCIALISÉ DANS LA RÉGIE D'ÉVÈNEMENT, LA GESTION TECHNIQUE DE LIEUX DE DIFFUSION ET L'ACCOMPAGNEMENT DE PORTEUR DE PROJET.

7 lieux a été créé fin 2013 par les deux initiateurs du projet :
Alexandre ARNAUD, Directeur Technique et Régisseur de spectacle
Luc ARNOLD, Expert en gestion de projet.

7 Lieux s'adresse à tous les organisateurs d'évènement et aux gestionnaires de lieux de diffusion du spectacle vivant ou à visée artistique et culturelle qu'ils soient publics ou privés : Collectivités locales et établissements publics, associations, compagnies et collectifs d'artistes, salles d'exposition, comités d'entreprise...

7 Lieux intervient sur tout type d'évènement, du plus modeste au plus ambitieux : Exposition, spectacle, festivités, foire, salon, etc.

7 Lieux vous propose une offre de service complète qui s'articule autour de 2 pôles de compétences :

7 LIEUX RÉGIE

- L'installation de sites
- La régie d'évènement
- La conception et aménagement de lieux
- La gestion technique de lieux permanents

7 LIEUX CONSEIL

- Expertise et audit technique et de sécurité
- Montage de dossier technique
- Conception et accompagnement de projets
- Recherche de financements et de partenaires
- Gestion, organisation, administration et réglementation des entreprises du spectacle.

un apport humain et technique



L'ÉQUIPE

7 Lieux est animé par les 2 initiateurs du projet

ALEXANDRE ARNAUD

20 ANS D'EXPÉRIENCE EN QUALITÉ DE RÉGISSEUR ET DE DIRECTEUR TECHNIQUE DANS LES DOMAINES DE L'AUDIO-VISUEL, DU SPECTACLE VIVANT ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL.

Il intervient en qualité de Directeur Technique ou de Régisseur sur de nombreux événements et lieux de diffusion : Festival de Jazz et Atelier Lyrique de Tourcoing, Wazemmes l'Accordéon, l'Opéra de Lille ou encore le Festival des Milles et Une par exemple. Son expertise est aussi mise à contribution auprès d'entreprises telles que : Eiffage, GL Events, Gayan Expo, et bien d'autres.

Alexandre ARNAUD dispose également d'une expérience importante dans le secteur de l'audio-visuel (films, téléfilms et diverses émissions).

LUC ARNOLD

25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT ET LA GESTION DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL.

Il a dirigé un bureau d'étude puis créé son propre cabinet "Atout Conseil". De nombreuses actions ont ponctué son parcours :

- ♦ Une quarantaine de missions d'accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) à travers la France.
- ♦ Des études et audits économiques et organisationnels.
- ♦ Des missions de conception et d'évaluation de dispositifs publics et de programmes européens.

NOTRE RÉSEAU

S'APPUYANT SUR UN IMPORTANT RÉSEAU DE PROFESSIONNELS, 7 LIEUX EST EN CAPACITÉ DE RÉPONDRE À VOS BESOINS EN FONCTION DU PROJET OU DE L'ÉVÉNEMENT

Des professionnels du spectacle :

- ♦ Décorateur, constructeur de décor, éclairagiste, ingénieur du son, plasticien, régisseur plateau ou de site, chargé de production, etc.

Des fournisseurs et des prestataires techniques :

- ♦ Loueurs de matériel scénique (son, lumière, machinerie, effets spéciaux, vidéo, ...), loueurs d'engins de manutention et de levage (grues, nacelles, chariots, ...), loueurs de véhicules.
- ♦ Fournisseurs : matériaux de construction, sécurité, équipement de protection de la personne, ...

Des consultants :

- ♦ Administrateur d'entreprise culturelle et de compagnie du spectacle vivant, spécialiste de la paie, bureau d'étude technique, de contrôle ou de sécurité, ...

7 LIEUX

12 RUE D'ARTOIS

59000 LILLE

09.72.46.49.16

BUREAU@7LIEUX.ORG

APE : 9002Z

N°SIRET : 799 067 053 00014

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE:

FR13799067053

7 LIEUX RÉGIE

ALEXANDRE ARNAUD

ALEX@7LIEUX.ORG

06 85 77 70 58

7 LIEUX CONSEIL

LUC ARNOLD

LUCARNOLD@7LIEUX.ORG

06 22 24 68 12

7 LIEUX EST SOUTENU PAR :

